

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

PREMIÈRE PARTIE.—LE TESTAMENT

VIII.

—Je n'ai pas à le juger ; je n'ai qu'à lui obéir, répondit encore la jeune fille. Je comprends... oui... je comprends qu'il a dû souffrir... beaucoup... pour demander, exiger... que de semblables circonstances fussent révélées à sa fille.

—Ce testament, poursuit le notaire, contient diverses clauses... assez bizarres, que vous allez entendre, et que j'ai juré à mon ami mourant de faire respecter dans toute leur teneur.

Me Ferté huma une prise de tabac, et, feuilletant des papiers étalés devant lui, commença la lecture suivante :

“ Moi, Félix-Lucien, comte d'Esparre, âgé de cinquante ans, sain d'esprit et de corps, je consigne ici mes dernières volontés, et je nomme Me Ferté, notaire, mon exécuteur testamentaire, le chargeant de les respecter et de les faire exécuter dans tous leurs détails. 1. Je confie et remets la tutelle de ma fille Jeanne au dit Me Ferté, mon ami et le plus honnête homme que j'aie connu, lui enjoignant de veiller sur elle, et notamment de la marier, en bon père de famille, ainsi que je l'eusse fait moi-même. “ Je prie instamment ma fille Jeanne de lui obéir en ce point, comme en tous autres. ”

Me Ferté lut ces dernières lignes, en élevant la voix, avec

un accent d'autorité qui en soulignait encore la portée.

Quant à Jeanne, elle courba la tête et ses yeux devinrent humides. Elle pensait à Robert Dauray.

Le notaire continua :



Il s'agenouilla près d'elle, lui prit les mains...

de ma fille légitime, une somme de “ cinq cent mille francs ” qu'elle prélèvera sur son héritage. Au cas à prévoir où Marie Verdier serait morte, cette somme reviendrait à sa fille, Julie Verdier, et lui serait remise également par les mains de Jeanne. Si Julie Verdier était morte, cette somme de cinq cent mille

“ Je laisse ma fortune montant à trois millions cinq cent mille francs, en valeurs diverses, mobilières et immobilières, dont le détail est joint au présent écrit, à ma fille Jeanne ; mais sous les conditions suivantes : A l'époque de ma jeunesse, n'écoulant que la fougue de mes passions, j'ai séduit, puis abandonné, une jeune fille sans fortune, nommée Marie Verdier. Elle devint mère. L'enfant qu'elle mit au monde ne fut pas reconnue par moi. C'était une fille qui reçut le prénom de Julie. Aujourd'hui que la vie a dompté mes passions, mûri mon jugement, éclairé ma conscience, je comprends combien je fus coupable, et je ne veux point comparaître devant Dieu sans avoir tenté de réparer ce crime dans la mesure du possible. ”

“ A.—Je charge donc expressément mon exécuteur testamentaire, Me Ferté, de retrouver, si faire se peut, Marie Verdier, et de lui faire remettre, par les mains

france serait placée sur l'état, et la rente servirait chaque année, à doter quelque fille pauvre abandonnée de son père. "

" B.—Ma fille Jeanne ne pourra se marier avant d'avoir accompli cette réparation, ou reçu la preuve du double décès de Marie et de Julie Verdier.

" C.—Si Jeanne d'Esparre, ma fille légitime, devenait veuve, sans enfants, une nouvelle somme de " un million " serait remise par ma fille, soit à Marie Verdier, soit à Julie Verdier, suivant que l'une ou l'autre vivrait encore, à moins que Jeanne ne se remariât dans l'espace de deux ans, et qu'elle eût des enfants de ce second mariage. "

Mais Julie, qui jusqu'alors, avait écouté la lecture du testament d'un air quelque peu dédaigneux, sans faire un geste, tressaillit, en entendant cette dernière clause, et une flamme rapide s'alluma dans ses prunelles sombres. Elle ne dit pas un mot, et reprit aussitôt sa contenance impassible.

Le notaire continua.

" Cette somme de " un million " restera entre les mains de Me Ferté, mon exécuteur testamentaire, qui en servira la rente à ma fille Jeanne tant qu'il y aura lieu.

" D.—Si mademoiselle d'Esparre mourait sans enfants, avant Marie Verdier ou Julie Verdier, la fortune liquide, au moment de sa mort, reviendrait tout entière soit à Marie Verdier, soit à Julie Verdier, soit à toutes deux, par parts égales, suivant que l'une ou l'autre, ou toutes deux seraient encore en vie. Dans le cas contraire, cette fortune servirait à fonder un orphelinat de jeunes filles pauvres.

" J'adjure une dernière fois, Me Ferté et ma fille, de respecter ces volontés suprêmes et de les faire respecter, quoi qu'il arrive, dans leurs moindres détails, et je mourrai la conscience soulagée, espérant que Dieu me tiendra compte de l'expiation que je m'impose, en révélant à mademoiselle d'Esparre la faute commise par son père et dont il se repent sincèrement.

" Fait à Paris, le...etc., etc.

" Signé : LUCIEN D'ESPARRE. "

Il y eut un assez long silence. Chacun des auditeurs de cet étrange testament suivait ses propres réflexions. Julie avait encore tressailli en entendant la clause qui lui remettait la fortune entière, trois millions cinq cent mille francs, au cas où Jeanne mourrait avant sa sœur naturelle et sans enfants. Ses yeux s'étaient portés sur la jeune fille; mais elle avait abaissé brusquement les paupières.

Quand au compte Gérard, il n'était qu'à demi satisfait bien qu'il connût déjà en partie ces étranges dispositions. Toute cette belle fortune menaçait de lui échapper, au cas où il n'aurait pas d'enfants.

—Mais bast ! se disait-il. Le cas est bien improbable.

Ce fut Jeanne qui rompit la première le silence, en se levant.

—Monsieur, dit-elle au notaire, mon père a bien fait de compter sur moi pour l'exécution complète de ses dernières volontés. Je suis prête à remettre à mademoiselle Julie Verdier, la somme qui lui est destinée, et si j'osais...

—Que feriez-vous ? demanda Me Ferté.

—J'ajouterais à cette somme qui me paraît bien faible, eu égard à ma fortune.

Julie se redressa vivement.

—Je refuse ! s'écria-t-elle. Je ne demande la charité à personne, et je ne veux de pitié de personne.

—Mademoiselle, reprit Jeanne avec une douceur pleine de dignité, je regrette votre refus, mais, dans les termes où vous les faites, je ne puis insister.

Elle hésita, puis reprit :

—Mon père a été coupable envers vous, mademoiselle ; mais il s'en est amèrement repenti. Les termes de son testament le prouvent et augmentent mon estime et mon affection pour lui. Je comprends le sentiment qui a dicté sa conduite. En me priant de vous remettre moi-même votre legs, il espérait que deux mains se joindraient, s'uniraient ; que devant la fille plus heureuse, la fille abandonnée pardonnerait à sa mémoire. Vous ne le voulez pas. Je n'ai plus rien à vous dire, que ceci : C'est que je vous plains, et que j'eusse voulu vous être utile. Mais je comprends que nous ne devons plus nous revoir, et je désire même à présent, qu'il en soit ainsi.

Julie Verdier eut comme une imperceptible hésitation. On eût dit que deux sentiments contradictoires luttèrent en elle, et, pour un Moment, paralysaient sa volonté. En tout cas, la lutte ne fut pas longue ; car, tournant brusquement le dos à Jeanne, elle dit sèchement au notaire :

—Quand pourrai-je toucher la somme qui me revient ?

—A l'instant même, répondit Me Ferté. Tout est en règle. Tous les droits sont acquittés. Je rendrai mes comptes à mademoiselle d'Esparre, le jour de son mariage.

—Puis-je avoir une copie de ce testament ? demanda encore la fille de Marie Verdier.

—Sans contredit. C'est votre droit.

—Veuillez donc donner les ordres nécessaires.

—Vous désirez emporter cette copie ? Rien de plus facile. Me Ferté sonne. Le premier clerc parut.

IX.

—Veuillez, dit-il au jeune homme, faire expédier immédiatement une copie conforme de ce testament du comte d'Esparre.

—Bien, monsieur, répliqua le clerc en prenant les papiers que lui confiait le notaire. Dans dix minutes cela sera prêt.

Et il se retira aussitôt dans la première pièce qu'il fallait traverser avant de pénétrer dans le cabinet particulier du notaire.

Lorsqu'il fut sorti, un grand silence régna. Aucun des personnages en présence ne paraissait disposé à le rompre. Chacun d'eux se livrait aux réflexions que lui inspiraient la lecture du testament et les clauses singulières qu'il contenait. Julie surtout, le visage pâle, le regard fixe, semblait poursuivre quelque idée lointaine et absorbante.

Quant à Me Ferté, il avait ouvert l'énorme caisse de fer placée derrière son bureau, et vérifiait une liasse de billets de banque. Lorsqu'il en eut fait le compte, il se retourna vers mademoiselle d'Esparre.

—Ma chère pupille, lui dit-il, voici les cinq cent billets de mille francs. Veuillez avoir la bonté de les remettre, vous-même, à mademoiselle Julie Verdier, qui voudra bien s'assurer que le compte est exact, et m'en délivrer reçu, en bonne et due forme.

La jeune fille prit les billets de banque et s'avança vers la jeune fille.

—Mademoiselle, lui dit-elle, je suis heureuse que mon père m'ait choisie pour cet acte de réparation. Je n'ai qu'un regret, c'est qu'il ait été si tardif et qu'il ne soit plus complet. Si je vous avait connue plus tôt, quels que soient vos sentiments à

mon égard et si j'avais été libre de disposer de ma fortune, cette réparation eût été beaucoup plus considérable, croyez-le.

Julie tressaillit, comme si elle sortait d'un rêve, et saisit d'un mouvement sec la liasse que lui tendait mademoiselle d'Esparre, en disant d'une voix troublée :

— Merci, mademoiselle.

— Veuillez vérifier ! ajouta le notaire.

La fille naturelle du comte d'Esparre fit glisser les billets l'un après l'autre sous son doigt.

— Le compte y est répliqua-t-elle lentement. Préparez un reçu, monsieur, et je signerai.

— Le voici, fit Me Ferté, en lui désignant une feuille de papier timbré qu'il venait de remplir.

La belle Julie le signa d'une main ferme et le teudit à Jeanne.

— C'est à vous qu'il doit être remis, je suppose, dit-elle froidement. Maintenant tout est fini entre nous.

Elle fixa ses prunelles noires sur le comte de Noiville.

— Non, reprit-elle ; il me reste encore à vous souhaiter un mariage heureux !

Gérard de Noiville voulut la foudroyer d'un regard de mépris, mais Julie Verdier ne parut pas même s'en apercevoir et détourna tranquillement ses yeux.

— Où prendrais-je la copie du testament ? demanda-t-elle à Me Ferté.

— Dans le bureau de mon maître-clerc.

— C'est bien !

Et, saluant le notaire, elle sortit sans ajouter une parole.

Quelques minutes après, elle montait dans un fiacre qui stationnait devant la porte de la maison de Me Ferté. Cette voiture, lorsqu'elle y entra, était déjà occupée par un homme.

— Eh bien ? demanda vivement cet homme, lorsqu'elle fut assise à ses côtés.

— C'est fait ! répliqua-t-elle.

— Ainsi, c'était vrai ? Tu avais de l'argent à toucher ?

— Oui ! Cinq cent mille francs !

L'homme fit un bond.

— Ce n'est pas possible !

— Vois !

— Elle lui tendit la liasse de billets de banque. L'homme lessaisait et se mit à les compter avec une surprise et une joie croissantes.

— Où faut-il vous conduire, bourgeois ? demanda tout à coup une voix enrouée.

C'était celle du cocher. Ni Julie ni son compagnon n'avaient songé à lui donner d'ordres.

— En effet, où allons-nous ? fit Julie.

— Chez ma mère !

Et il cria au cocher :

— Rue Rébeval, 53. Et maintenant, reprit-il, expliquez-moi ce qui s'est passé. Qui a pu te faire un semblable legs ?

— Le comte Lucien d'Esparre.

— A quel titre ?

— C'était mon père !

— Ton père ? Tu ne m'en avais jamais parlé. N'es-tu pas une fille naturelle ?

— Si. Seulement je suis la fille naturelle du comte d'Esparre.

— Bigre ! Voilà qui est flatteur ! ricana l'homme. Madame la comtesse, recevez mes hommages.

— Si je ne t'en ai jamais parlé, c'est que mon père ne m'ayant jamais reconnue et ne s'étant jamais occupé de moi, je n'avait pas, non plus, à le connaître, ni à m'occuper de lui. Et puis...

— Et puis quoi ?

— Cela me déplaisait de parler de lui, de penser au sang qui coule dans mes veines, menant la vie que je mène, étant ce que je suis !

— Bast ! qu'importe ? En attendant te voilà riche ! Tu es un parti superbe. Dis donc, si nous nous mariions ! Hein ! qu'en dis-tu ?

— Nous marier ! répéta Julie devenue sombre.

Prosper Martin fut étonné du peu d'enthousiasme avec lequel elle paraissait accueillir sa proposition.

— Tu ne dis rien ? fit-il.

— Ce n'est pas cela, dit-elle, mais il faut attendre. Que dirais-tu, si, un jour, j'avais des millions ?

— Deviens-tu folle ?

— Non pas.

— Ton père a donc laissé plus que cela ?

Et il montrait les billets. Julie haussa les épaules les épaules,

— Cela ne représente pas la trentième partie de sa fortune.

— Oh ! oh ! fit Prosper Martin, en écarquillant les yeux et se rapprochant d'elle. Parle... Parle donc !

— Mon père, en mourant, a laissé une fortune de trois millions cinq cent mille francs.

— Trois millions cinq cent mille francs, répéta le compagnon de Julie. Où cela ? A qui ?

— A ma sœur ! Mademoiselle Jeanne d'Esparre.

— Diable !

— Et qui va épouser... sais-tu qui ?

— Mais non.

— Tu le connais, pourtant.

— Je connais des gens qui épousent des filles nobles de trois millions cinq cent mille francs ! moi !

— C'est l'homme qui nous a fait arrêter, qui nous a fait condamner.

— Ce misérable, ce Gérard de Noiville, qui a déposé au tribunal contre nous.

— Lui-même !

— Et c'est ce scélérat qui va palper les millions ?

— Peut-être !

— Ah ! j'ai juré de me venger de lui !

— Moi aussi ! Mais écoute ce qui s'est passé chez le notaire.

Et la jeune fille, se penchant à son oreille, lui raconta son arrivée chez Me Ferté, et comment elle avait appris l'existence d'une sœur légitime, qui héritait de toute la fortune.

— C'est cela ! grommela Prosper. A cette donzelle les millions. A toi, une aumône ! Et c'est ce Gérard de Noiville qui va palper cela par son mariage ?

— A moins que ce ne soit moi !

— Comment ?

— Je me suis fait délivrer copie du testament. Lis et tu comprendras !

DEUXIÈME PARTIE.—LA FAMILLE MARTIN.

I.

Robert Dauray habitait, à Paris, rue Lafayette, un assez petit appartement, entre deux cours, où tout avait été sacrifié aux nécessités du métier.

Il pouvait être midi environ. Robert, après sa tournée du matin chez ses malades ordinaires, venait de rentrer chez lui, pour prendre les cartes et les lettres apportées en son absence, et se rendre, dans la journée, chez les nouveaux malades qui pouvaient le faire demander, lorsqu'un coup de sonnette timide retentit à travers le silence où était plongé le petit appartement.

On se trouvait en été et madame Dauray habitait la campagne pendant cette saison. La bonne alla aussitôt ouvrir et se trouva en face d'une toute jeune femme ou jeune fille, car son costume, son allure, ses façons faisaient naître immédiatement cette dernière supposition.

— Monsieur le docteur Robert Daury ? demanda-t-elle d'une voix faible.

— C'est ici, madame.

— Je désirerais lui parler.

— C'est que ce n'est ni l'heure ni le jour de la consultation.

Monsieur le docteur ne reçoit que les lundis, mercredis et vendredis, de deux à quatre heures.

— Je ne viens pas pour une consultation, répliqua la visiteuse ; mais pour affaire personnelle, et, s'il est chez lui...

— Sans doute ; mais il va sortir pour ses visites en ville.

— Prévenez-le toujours que je désire lui parler.

— Qui dois-je annoncer ?

L'inconnue parut très troublée de cette question si naturelle.

La domestique attendait, la regardant d'un air étonné.

— Vous direz, fit-elle encore avec un embarras visible, que je viens de " Saint-Maur-les-Fossés."

La bonne introduisit l'étrangère dans la première pièce et passa dans le cabinet du docteur d'où elle ressortit presque immédiatement.

— Madame, dit-elle à la visiteuse, monsieur le docteur vous attend.

La jeune femme, qui était restée debout, l'air très agité, eut un mouvement d'hésitation ; puis, prenant brusquement sa résolution, elle traversa d'un pas chancelant la salle d'attente, et se trouva en face du docteur. Il s'était levé de son fauteuil et semblait lui aussi, fort ému. Tous deux se regardèrent un instant en silence.

Robert Dauray était d'une pâleur extrême, et tout son visage portait la trace des angoisses profondes qui déchiraient son cœur depuis quelques jours.

— Est-ce vous, Jeanne, mademoiselle ? s'écria-t-il tout à coup, en s'élançant vers celle qui venait d'entrer dans son cabinet.

La jeune fille, car c'était bien elle, se laissa tomber sur un fauteuil. On devinait, à l'agitation de sa poitrine et au léger tremblement qui secouait tout son corps, qu'elle eût en vain essayé de parler et que ses jambes lui refusaient presque leur usage.

— En entendant nommer Saint-Maur-les-Fossés, poursuivit le jeune homme, j'ai eu un pressentiment, mais je ne pouvais croire à tant de bonheur !...

Il s'agenouilla près d'elle, lui prit les mains, sans savoir ce qu'il faisait, emporté par un premier mouvement de passion et de joie, et ajouta ;

— Ainsi, c'est bien vrai que vous m'aimez !

— Monsieur Robert, répondit enfin mademoiselle d'Esparre d'une voix faible, Andrée m'avait écrit que vous souffriez, que vous pouviez douter de moi, qu'il suffirait d'un mot pour vous

consoler, vous rassurer. Ma démarche est bien folle, bien dangereuse, je le sais, mais il paraît que c'est de la sorte, quand on aime. Tout égoïsme, toute préoccupation personnelle disparaît. S'il ne s'était agi que de ma propre douleur, je ne serais pas venue, mais il s'agissait de la vôtre, et je ne comprends pas qu'on laisse souffrir ceux qui vous aiment, qu'on ait cet affreux courage. Moi je ne l'ai pas...

Elle s'arrêta, jeta un coup d'œil autour d'elle, parut tout à coup comprendre où elle se trouvait et l'énormité de l'acte qu'elle venait d'accomplir. Elle fit le mouvement de se lever en rougissant.

Il la retint doucement.

— Oh ! vous allez me mépriser ! fit-elle. Je n'aurais pas dû venir. Je le sens, je le vois. J'avais, je crois, perdu la tête. Laissez-moi partir.

— Vous mépriser ! s'écria Robert. Non ! non ! Vous admirer, vous estimer, vous aimer encore davantage, si c'est possible ! Je vois que vous m'aimez autant que je vous aime, et vous êtes plus en sûreté ici, près de moi, que vous ne le seriez chez votre tuteur. Non, mademoiselle Jeanne d'Esparre, ne craignez rien, et ne regrettez pas cet acte, qui pourrait vous compromettre, si j'étais un autre homme. Il y aurait infamie, lâcheté de ma part, à ne pas comprendre tout ce qu'il y a d'innocence et de dévouement dans votre démarche. Je serais mort de votre indifférence, car je vous ai donné mon cœur tout entier, et je suis de ceux qui ne vivent que par le cœur. Mais nul ne saura que vous êtes venue, et je veillerai sur votre réputation, comme on veille sur la réputation de la femme à qui l'on veut confier sa vie et son honneur. Mais, dites-moi, qui vous a décidée à cette démarche, si grave, si imprudente, aux yeux du monde ?

En l'écoutant parler, Jeanne semblait se rassurer.

— Andrée m'avait écrit, répondit-elle. Elle me disait votre désespoir. Je ne sais comment cela se fit. En lisant sa lettre, je me transformais. Depuis que j'avais quitté Saint-Maur, où je vous avais connu, j'étais au désespoir, vous aviez pu me trouver froide, presque indifférente, lors de notre première entrevue. En effet, je crois que je l'étais. C'est à peine si je savais que je vous aimais. Mais la douleur m'a révélé brusquement l'état de mon propre cœur, je sentis une telle angoisse. Oh ! si j'avais encore ma mère, je me serais confiée à elle. Elle m'aurait guidée, conseillée, consolée. Je l'aurais écoutée. Je lui aurais obéi. Mais je ne suis entourée que d'étrangers, dont l'affection banale me fait froid au cœur. Et puis, on veut me marier.

— Vous marier ! s'écria Robert en pâlisant. En effet !

— Oui, on m'a déjà présenté mon futur mari, sans me demander mon avis, mon consentement, sans s'inquiéter de mes sentiments. Cela m'a révoltée !

— Qui est-ce ? demanda Robert désespéré.

— Le comte Gérard de Noiville.

— Il est noble ! Et il doit être riche ! fit le jeune homme avec amertume.

— Oui.

— Et c'est votre tuteur qui l'a choisi ?

— Qui serait-ce ? Mon tuteur, en effet. Tenez... savez-vous ce qui m'a le plus indignée ?

— Parlez !

— C'est sa conduite. Quand j'ai su que vous aviez demandé ma main, et qu'il vous avait refusé ; quand j'ai vu que, sans s'inquiéter de savoir ce que je pensais, il m'imposait un autre

mari, et ne daignait pas même me parler de vous, de votre démarche, pas plus que si vous n'existiez pas.

—Ce dédain, cette façon brutale de disposer de moi, m'ont révoltée. Il m'a semblé qu'il me traitait comme un objet inerte. Ne devait-il pas, au moins, me parler, m'interroger, discuter avec moi, essayer de me convertir à ses raisons ? Mais non, rien... rien que sa volonté... Je suis une petite fille ! A ses yeux, ma volonté, mes désirs, mon cœur, mes sentiments, tout cela n'existe pas !

—Pauvre enfant ! murmura Robert.

—Alors, je me suis dit, que je ne devais compter que sur moi. Et prenant une résolution dont je ne me croyais pas capable, je me suis adressée au comte Gérard de Noiville...

—Vous lui avez parlé ? Vous lui avez dit ?

Ce que je devais lui dire, oui, car l'honnêteté ne me permettait pas de lui laisser ignorer... que je ne l'aimais pas, que j'en aime un autre !

Elle s'arrêta encore, le regardant avec inquiétude de ses grands yeux noirs, où l'âme d'une femme commençait seulement à apparaître.

—Est-ce que j'ai eu tort ? reprit-elle. Je ne sais... Je ne sais rien. Je ne connais pas le monde. Je ne sais trop ce qui est bien ou ce qui est mal. J'obéis à des impulsions, que je n'avais jamais ressenties. Il y a trois jours, j'étais au couvent, ignorante de la vie et de mon cœur, aujourd'hui je suis en face de la vie. Je sens qu'un grand malheur me menace. Je sais que vous êtes au désespoir, et je voudrais vous rendre heureux ! Puisque vous m'aimez et que je vous aime, c'est bien naturel, n'est-ce pas ? Alors, j'agis, je fais des choses qui m'étonnent et qui m'effrayent moi-même. J'ai confiance en vous. Dites-moi si j'ai raison, ou si je me trompe !

Elle s'arrêta encore, puis elle partit en sanglots.

—Mon Dieu ! que je suis malheureuse ! s'écria-t-elle.

II.

Le docteur la regardait, l'écoutait parler, avec une joie profonde qui dominait la douleur de mauvaises nouvelles qu'elle lui apportait. L'aimant comme il l'aimait, la première chose pour lui, c'était d'être aimé autant qu'il aimait, de n'en pouvoir douter. Si elle l'aimait, qui pourrait les séparer ? Les amoureux sont ainsi faits que là où leurs cœurs sont unis, ils ne comprennent pas que rien puisse désunir leurs destinées, et tous les obstacles leurs paraissent faciles à surmonter.

La démarche de Jeanne, ses paroles, prouvaient non-seulement un amour tel que le mérite et doit le rêver une âme supérieure, mais aussi une innocence, une sincérité de sentiment, qui sont trop rares pour ne pas charmer au suprême degré celui qui voit un pareil trésor à sa disposition.

—Ma chère Jeanne, s'écria-t-il, vivement ému de ses larmes, calmez-vous, je vous en conjure, et ne vous laissez pas aller à la douleur. Pourquoi pleurez-vous ? Ne croyez-vous pas que je vous aime autant que vous m'aimez ? Laissez les larmes à ceux qui ne sont pas aimés, ou qui sont aimés moins qu'ils n'aiment ! Ceux-là sont malheureux, oui, bien malheureux ! Mais ceux qui comme nous, s'adorent d'une adoration égale, ont une égale confiance l'un dans l'autre, oh ! ceux-là, croyez-moi, ils sont heureux, et nul bonheur, quoi qu'il arrive, ne peut être comparé à leur bonheur. Voyons, continua-t-il, s'apercevant qu'elle pleurait toujours, quoi que plus doucement, n'avez-vous pas confiance en moi ?

—Oh ! si ! fit-elle.

—Ne me croyez-vous pas capable de tous les dévouements pour vous ? Je vous ai donné mon cœur et ma vie. Vous voyez de quel respect je vous entoure. Parlez-moi ainsi que vous parleriez à un père, à un frère, au meilleur des amis. Je vous jure de vous répondre sincèrement, loyalement et d'oublier, au besoin, ma propre passion, pour ne voir que votre intérêt,

—Oui, dit-elle en se calmant un peu ; je suis une enfant, pardonnez-moi mes faiblesses. Je tâtonne à travers les ténèbres. Je ne sais ce que je ressens, ni ce que je veux. Je passe des résolutions les plus imprudentes aux timidités les plus désespérées.

—Vous avez, dites-vous, parlé à ce Gérard de Noiville ? Que lui avez-vous dit ?

—Je lui ai dit la vérité, à savoir que je ne l'aimais point, que j'aimais une autre personne, et que je le suppliais de renoncer.

—Qu'a-t-il répondu ?

Il a répondu comme on répond à une petite fille sans conséquence, que son tuteur l'avait déjà prévenu, que cela ne pouvait être sérieux, que lui, il m'aimait aussi, qu'il était certain qu'il saurait se faire aimer, que je ne pouvais exiger de lui qu'il renoncât à son amour pour moi, etc., etc. Je ne me rappelle plus bien. Ces paroles tombaient sur mon cœur et le glaçaient. Puis, son regard fixé sur moi, un certain sourire, tout me gênait, m'embarrassait, me troublait. Je ne sais même plus au juste comment nous nous sommes séparés, ni quelles furent ses dernières paroles. J'étais à bout de mes forces. J'avais cru qu'en lui disant que j'en aimais un autre, j'élevais entre lui et moi un obstacle insurmontable, que je lui disais la chose qui peut le plus arrêter, éloigner un homme d'une femme.

—Vous ne connaissez pas les hommes. Vous ne connaissez pas la vie, ma chère Jeanne. Il est noble, il est riche. Vous êtes toute jeune. Il se dit que sa fortune vous éblouira ; que les succès du monde vous consoleront ; que la vanité de porter un beau titre vous grisera. Puis, s'il est riche, vous l'êtes aussi, hélas ! Et les riches ne sont pas ceux qui tiennent le moins à la dot, au contraire !

—Eh bien ! s'écria Jeanne, c'est abominable ! S'il lui est indifférent d'épouser une femme qui ne l'aime pas, moi, il me semble que je vais mourir à l'idée d'être la femme d'un homme que je n'aime point. Comment, pendant toute ma vie, il faudra que je sois là, près de lui, pensant à un autre ! Mais cette vie commune, ces rapports de tous les instants, cet échange continu de pensées et de sentiments, que j'ai rêvés comme le rêvent toutes les jeunes filles, ce doit être la pire des tortures, quand ce n'est pas la plus grande des joies ! Je sens très bien que nous ne sentons pas de même, que nous n'avons pas les mêmes goûts, les mêmes désirs, le peu qu'il m'a dit de notre existence future, me l'a prouvé. Que deviendrai-je alors ?

—Vous ferez comme font les trois quarts des femmes mariées, vous fermerez votre âme, vous cacherez votre cœur, vous jouerez la comédie près de votre mari, qui, voyant votre obéissance, votre soumission, vous regardant comme sa propriété, infatué de lui-même, sera parfaitement satisfait et ne s'inquiétera guère de vos révoltes cachées et de vos douleurs incomprises.

—Eh ! bien, non ! non ! reprit mademoiselle d'Esparre. Je suis incapable de cela ! Jouer la comédie ! Feindre des sentiments que je n'éprouve point ! Mais c'est de l'hypocrisie, cela, et du mensonge et j'en suis incapable, et je me mépriserais d'en agir ainsi.

Robert la regarda un instant, en silence, avec une profonde tendresse, et ajouta doucement :

— Sans compter que le cœur a toujours, tôt ou tard, son heure.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle d'un air étonné.

— Rien ! rien ! répondit le jeune homme en rougissant. Votre innocence ne peut ni ne doit concevoir, ni prévoir... certaines choses...

Il porta les mains blanches de la jeune fille à ses lèvres, avec un geste de respect profond.

— Avez-vous parlé à votre tuteur ? reprit-il.

— Non, je n'ai pas osé. Son sourire ironique et ses yeux clairs m'ôtent tout courage. Puis, je voulais vous voir tout d'abord, savoir ce qu'il vous avait dit, ce qui s'était passé entre vous.

— Oh ! c'est bien simple, fit le docteur. Comme vous m'y aviez autorisé, je me suis rendu chez monsieur Ferté, accompagné de ma mère, une sainte femme qui m'adore, ne vit que ma vie, n'a de joie que mes joies, et mourrait de mon malheur !

— Je voudrais la connaître, interrompit doucement Jeanne. Je n'ai presque pas vu ma mère, qui mourut peu de temps après ma naissance. Elle l'eût remplacée.

— Cher ange ! J'ai dit à votre tuteur, ce que je devais lui dire. Je lui ai raconté que je vous aimais, que je me croyais aimé, je lui ai exposé ma situation exacte, ma pauvreté actuelle, mes espérances à venir...

— Alors ?

— Il m'a écouté, le sourcil froncé, l'air ironique et contraint à la fois.

— Qu'a-t-il répondu ?

— Ceci : " Mon cher monsieur, ce que vous m'apprenez là ne m'étonne point. Toutes les petites pensionnaires passent par une semblable amourette. Cela fait partie de leur âge, comme d'avoir les bras maigres et les mains rouges. Mais cela ne dure pas, et cela n'est pas sérieux. Je connais votre nom, vous êtes un excellent médecin, et, si ma pupille avait une fièvre typhoïde, je vous la confierais volontiers, à titre de malade. Quant à l'épouser, c'est autre chose. Vous êtes parfait honnête homme. Madame votre mère est la femme la plus estimable du monde. Mais je remplace le père de Jeanne. Il m'a délégué tous ses droits, et j'en use, en vous refusant nettement sa main. J'ai d'autres vues." Comme j'insistais, lui disant qu'en vous empêchant d'épouser l'homme qui vous aimait et que vous aimiez, il ferait votre malheur éternel, il a ajouté : " Mon cher monsieur, le mariage est un contrat, non un roman, et je suis parfaitement certain que ma pupille, une fois qu'elle l'aura signé, en acceptera et en remplira scrupuleusement toutes les clauses. Ainsi que tous les contrats, le contrat de mariage a ses charges, s'il a ses bénéfices. Si elle vous aime, elle fera comme si elle ne vous aimait pas. Et, d'ailleurs, elle ne tardera pas à vous oublier, ou à surmonter sa passion, en admettant que la passion existe. Une honnête femme ne connaît que ses devoirs, et Jeanne a été élevée dans des principes de vertu qui me rassurent complètement à cet égard. Quand une femme est mariée, elle appartient à son mari, quel qu'il soit. Et elle n'a plus autre chose à faire qu'à lui obéir et à s'efforcer de lui plaire. A lui de se faire aimer, si faire se peut ; et comme l'amour ne résiste guère au mariage, même alors qu'il s'agit d'un mariage d'amour, je n'en disconviens pas, c'est au mari à veiller sur son bien et à user de sa propriété, comme il l'entend, au mieux de ses intérêts

et de ses goûts. Où il n'y a plus l'amour, il y a l'autorité maritale, le respect d'un lien consacré par la loi et l'opinion du monde."

— Et le bonheur ? lui dis-je. Ce que vous exposez là serait fort bien, si une femme était un meuble ou un animal ; mais elle a, elle aussi, une âme, un cœur, et sa dignité, qui peuvent se révolter d'être comptés pour si peu de chose. Il a haussé les épaules en ajoutant : " Mon cher monsieur, n'insistez pas, je vous prie. Vous me forcerez à vous dire, ce que j'aurais voulu éviter, pour ménager votre susceptibilité. Ma pupille est riche, très riche, et noble. Vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Je ne vous en estime pas moins. Mais le comte d'Esparre n'eût jamais consenti à une mésalliance pour sa fille ! "

En rapportant ces paroles, Robert était devenu fort pâle, et sa voix tremblait.

— Je ne pouvais plus insister. Jeanne, vous le comprenez, ajouta-t-il lentement. En effet, je suis pauvre, et vous êtes riche ! Vous êtes noble, et je suis roturier ! Je sentis que votre tuteur me soupçonnait, en lui-même, de quelque calcul honteux d'ambition et d'enrichissement facile par un beau mariage. Je mourrai peut-être si je vous perds, ma Jeanne adorée, mais où mon bonheur est en jeu, je ne puis hésiter. J'aime mieux le désespoir et la mort ! Je me levai, je saluai et je sortis ! Je ne pouvais plus rien tenter pour vous revoir. Ceci vous explique comment je restai huit jours sans vous voir, sans vous donner de mes nouvelles. Je vous adore, ma vie est à vous. Mais je suis condamné à me taire et à souffrir, sans rien tenter pour me guérir.

— Je comprends votre susceptibilité, répliqua Jeanne. Oui, si j'étais homme, je sentirais de la sorte. Mais ce que vous ne pouvez faire, je le ferai. Vous n'osez, de peur qu'on vous accuse d'un calcul honteux d'intérêt, moi, on ne pourra m'accuser de rien de semblable, si je dis que je veux être votre femme. Je vous jure, Robert que je ne serai jamais à un autre qu'à vous. Après tout, on ne peut me marier de force !

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1880, et les files complètes (bruchées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880—*Le Colporteur Bandit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gauloiseries honnêtes.* — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur.*—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Dramas de l'Argent, Les Meurtres de l'Héritière.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986, B. de P.

17 rue Ste-Thérèse, Montréal

LES DRAMES DE L'ARGENT

PAR RAOUL DE NAVERY

XXVI.

SUPRÊME ÉPREUVE

— Tout homme qui croit vous en drait autant, Mercédès... Votre père ! Oh ! celui-là quelle parole amère et injuste vous proférez contre lui ! Pauvre pionnier occupé à faire germer l'or sous vos pas ! Que faisait-il en Amérique ? Il découvrait des mines de pétrole et commençait sa prodieuse fortune ! Plus tard, à Paris, ses nuits et ses jours étaient occupés par des travaux sans relâche et des combinaisons dont l'enfantement eut fait éclater tout autre cerveau.

Il gagnait, gagnait encore, gagnait toujours. Il voulait pour vous un palais, des équipages, des tableaux de maîtres, vous eûtes tout cela !

S'étonnait-il de vos fantaisies ? discutait-il vos caprices ? Il se contentait de les satisfaire.

Ingrate enfant ! quelle fantaisie coûteuse avez vous désirée sans l'obtenir ? Vous étiez reine à Paris ! L'or germait sous vos pas, il ne semblait plus avoir de valeur pour vous ! Et souvent, si vous rentriez en vous-même, vous vous reprocheriez de ne l'avoir pas assez répandu en aumônes...

Oh ! je sais bien ce que signifie la protestation de votre regard, vous faisiez partie de tous les comités de bienfaisance, votre nom s'étalait sur toutes les listes d'œuvres bruyantes, mais vous ne montiez pas chez les pauvres ; Mercédès opulente ne s'inquiétait pas si de malheureuses filles smouraient de faim dans les greniers.

— Landry !

— Vous vous défendrez plus tard, je vous en laisserez le temps et la faculté... Plus tard vous jugerez que cet entretien est le plus solennel et le plus utile de notre vie à tous deux.

Vous attaquez les autres, Mercédès, et je les défends contre vous ! Vous avez grandement raison de le croire, il faut que je vous aime beaucoup pour agir de la sorte...

Je vous ai vue dans l'éblouissement de votre fortune ! grâce à votre père, nous aussi nous étions devenus riches, seulement moi, je n'aimais pas cette richesse, et je n'aimais que l'art.

Nos fortunes s'écroulèrent ensemble. Je ne gardai que mon pinceau, je trouvai qu'il me suffisait.

Vous, pareille à une naufragée vous vous cramponâtes aux débris qui vous restaient, et seule entre tous ceux que frappait le sinistre, vous possédâtes des millions ! Mercédès, avez-vous jamais compris que ce fut un crime : des millions à vous ! quand de désespoir votre père s'étranglait à Mazarin...

Des millions ! quand le nom du prince Ypsolani se trouvait atteint, sinon souillé par votre fuite.

Votre père vous a maudite, il en avait le droit. Si votre mari vous avait suivie, il se serait déshonoré !

— Déshonoré ! répéta la jeune femme.

— Oui, je le répète, déshonoré. Pauvre, avec un titre illustre, il avait pu accepter une fortune amassée dans les travaux et les affaires ; mais du jour où votre père perdait des créanciers, son devoir était de rendre votre dot.

Il l'a voulu en gentilhomme qu'il est ! Mais alors vous vous êtes enfuie, emportant votre cassette et vos diamants, quand ces diamants et cette cassette auraient suffi pour sauver votre père, et garder le vieil honneur des Ypsolani qui vous avaient adoptée...

— Oh ! dit Mercédès avec un frisson, on dirait que vous me méprisez !

— Je l'ai fait, répondit Landry.

— Et maintenant ? maintenant ?

— Maintenant, je vous plains...

— Ah ! vous me plaignez !

Sa voix tomba en achevant ce dernier mot.

Landry lui prit la main, et il ajouta :

— J'espère.

Le front de Mercédès se redressa.

— Vous espérez, dites-vous ?

— Sans cela, serais-je ici ? Si je n'avais cru pouvoir faire du bien à votre âme, vous éclairer, vous sauver ; si je ne m'étais créé cette chimère de croire qu'à la Mercédès d'autrefois, égoïste et froide, succéderait une nouvelle femme, pétrie dans la bonté, la compassion et la douceur, non, Mercédès, je ne serais jamais venu dans ce palais pendant ces jours brillants, vous ne m'y auriez même pas vu durant les jours de deuil et de maladie... Je suis de ceux qui se font de la femme un idéal à part, et qui souffrent de voir tomber celles à qui ils accordent une place dans la vie...

— Ainsi, demanda Mercédès, cette place, vous me l'avez donnée ?

— Je me suis dit qu'au fond de votre âme sommeillaient des vertus que vous-même ne soupçonnez pas ; que la vérité vous brûlerait un jour les yeux et le cœur, que je devais attendre l'heure du ciel, en m'efforçant de vous en rendre digne. Si vous me connaissez, vous me savez fier.

Eh bien ! ce sentiment de fierté se doit répandre sur tout ce qui m'est cher. Je ne saurais garder d'affection que pour une créature noble de cœur, grande par l'esprit. Tout ce qui est étroit et mauvais m'éloigne. Le jour où je vous croirais rebelle à l'Évangile, à l'espérance d'une autre vie, la sympathie s'éteindrait en moi forcément, fatalement.

— Non ! non ! je ne serai pas indigne de vous, s'écria Mercédès, dont les yeux se remplirent de larmes.

— Jurez-vous donc de m'obéir ?

— Je le jure par...

— N'ajoutez rien ! J'ai votre parole, il suffit. Oh ! Mercédès, ma sœur, mon amie, vous verrez plus tard combien j'avais raison ! Avec quelle joie vous vous souviendrez de cette heure qui, si vous le voulez, va tout changer autour de vous, comme au fond de vous-même !

— Parlez ! parlez ! dit-elle avec une affectueuse soumission.

— Quant on s'est trompé, Mercédès, il n'y a point de honte à le reconnaître, encore moins à réparer son erreur. Je vous veux bonne et grande ! Vous avez été froide et dure pour votre mère, malgré la légèreté de sa nature elle en a souffert... quand demain elle viendra ici, montrez vous douce et caressante, rappelez-vous qu'elle vous porta dans son sein, qu'elle guida vos premiers pas, et qu'elle souffre de votre froideur.

— Je le ferai, oui, je le ferai, je vous le jure.

— Quand vous quittâtes Paris, princesse, votre père a prononcé sur vous de terribles paroles, méritez qu'il les retire. Elles vous porteraient malheur, croyez moi.

— Jamais il ne le fera, jamais !

—Non, sans doute, si vous n'accomplissez rien pour le mériter.

— Que me conseillez-vous donc ?

Elle le regarda de ses grands yeux brillants d'un feu sombre et lui prit la main :

—L'air de Rome vous est fatal, pauvre soeur, il faut quitter Rome...

—Quitter Rome, pourquoi ?

—Le devoir devant lequel vous avez reculé jadis, vous l'accomplirez.

—Je ne comprends pas, murmura-t-elle.

—Vous tremblez de me comprendre, du moins... Je viens de vous le dire, à tout prix vous devez mériter le pardon de votre père... Retournez à Paris, et simplement, une larme de regret dans les yeux, mais le coeur palpitant de la joie que prouve le bien accompli, allez le trouver, et remettez lui la dot que vous êtes venu cacher ici, les bijoux dont vous vous parez encore.

—Ma dot, mes diamants ! y songez-vous ?

—Je ne pense qu'à vous y décider depuis que je vous connais.

—Ma mère ne me permettra pas d'accomplir un tel sacrifice.

—Avez-vous l'habitude de la consulter ?

—Je ne me crois point le droit de l'appauvrir.

—Elle-même possède des pierreries pour une somme considérable ; elle restera, croyez-le bien, à l'abri de la misère.

—Je ne ferai pas cela, je ne le ferai pas.

—Je vous estimais assez pour le croire.

—Ce serait plus que remplir un devoir, cela !

—Vous vous trompez, ce ne serait strictement que le devoir.

—Poussé à un point plus qu'humain, alors.

—Nous devons tendre à l'humain.

—Le courage me manque.

—C'est que vous n'avez pas réfléchi, princesse.

—Vous vous trompez, je comprends toutes les conséquences qu'aurait une pareille folie. Aujourd'hui dans un palais, il me resterait demain à peine de quoi vivre dans une cabane.

— Et quand ce serait ! Une cabane, une mansarde si vous voulez ! Mais entre quatre murailles, si pauvres qu'elles puissent être, je vois Mercédès rayonnante dans les bras d'un père attendri. Je l'entends dire : « Père, père ! c'est ton honneur que je te rapporte dans mes petites mains ! ces gemmes que tu m'as prodiguées ne valent pas tes larmes. Il faut m'excuser, vois-tu, j'étais une fille vaine... »

Oh ! mon Dieu ! en agissant autrement je ressemblais à cette Tullia dont les cothurnes blancs foulèrent le corps de son père. Relève le front, je te rends ma dot. Paie tout le monde ! Nous voilà riches d'honneur, mon père adoré ! et nous serons assez heureux si nous nous aimons !

Et lui, une homme excellent votre père ! il vous prendra dans ses bras, vous bénissant, posant ses lèvres sur vos cheveux, vous appelant des noms caressants qu'il vous donnait dans votre petite enfance... Et au milieu de cette joie débordante, il me semble entendre vos lèvres murmurer dans un soupir : « Landry, merci, vous m'avez guérie ! »

Pendant que le jeune homme parlait, Mercédès avait durant un moment senti son âme gonflée d'attendrissement, mais la réflexion éteignit cette flamme qui du regard avait passé dans le coeur. La pauvreté l'épouvantait trop pour qu'elle s'exposât à se trouver en face de ce spectre.

—Mon père n'a pas besoin de moi, maintenant, dit-elle.

—Qui vous l'a dit ?

—Ne recommence-t-il pas des affaires ?

—Il garde trop la volonté de s'acquitter pour rester dans une inaction qui deviendrait coupable ; mais vous devez comprendre qu'il lui est difficile, sinon impossible de réussir tant qu'un soupçon reste sur lui.

—On a rendu en sa faveur une ordonnance de non-lieu.

—En êtes-vous là ? demanda tristement Landry.

Une expression de dédain passa sur les lèvres du jeune homme.

La princesse Ypsclani s'en aperçut, et ses mains se joignirent comme pour demander grâce.

Résolu à tout tenter pour la ramener dans la voie droite, Landry ne la quitta point comme il avait songé une minute à le faire, mais il reprit :

—Peut-être votre père réussira-t-il ? Mais quel que soit le résultat de sa tentative, n'en aurez-vous pas moins été dure, inflexible à son égard ? Pourra-t-il oublier votre égoïsme féroce ? Rappelez-vous qu'il a voulu mourir... Si Chaumas était entré dans sa prison un quart d'heure plus tard, vous auriez à vous reprocher un parricide ! qu'il refasse sa fortune, et il vous rendra au centuple ce que vous aurez sacrifié !

—Oui, mais s'il échoue ?

—S'il échoue vous serez pauvre, pauvre volontaire, grande et sainte dans votre misère !

—Vous me tentez, Landry, vous me tentez !

—Toutes les choses héroïques tentent les femmes de coeur.

—Et, demanda Mercédès en suivant le cours de sa secrète pensée, quand je me serais ruinée, quand il ne me resterait rien, qui m'aimerait encore...

—Je vous régèrerai comme un ange, par l'effort aurait été sublime.

—Et que ferais je alors ? Reviendrais-je à Rome...

—En quittant votre père consolé, vous iriez dans une des maisons de la rue Madame, vous frapperiez à la porte d'un appartement modeste, et vous diriez à une sainte femme et à un noble exilé : Je suis pauvre, maintenant, notre nom est sans tache, je puis revenir à mon foyer...

—Landry ! Landry ! cria Mercédès.

Ses lèvres tremblaient convulsivement, ses mains s'agitaient avec effroi comme si elle voulait repousser une apparition. Les mots ne venaient plus à ses lèvres, son regard se voilait, et machinalement elle répétait :

—Landry ! Landry.

Une douleur plus grande que jamais elle n'en éprouva passait sur son âme et la submergeait. Ce coeur faible ne comprenait pas les grands sacrifices, les dévouements surhumains les caractères héroïques, elle demeurait pétrifiée d'admiration et de terreur à la fois. Lui la regardait avec une pitié compatissante, laissant passer l'amertume de ce premier flot de douleur.

Enfin d'une voix plus lente il reprit :

—Je connais le prince Mikael et la princesse Ilona, tous deux vous aiment...

—Non ! non ! vous vous trompez, ils me méprisent.

—Jamais vous ne les avez compris. Ce sont des exilés, des princes dépouillés gardant les tristesses et les nostalgies de la patrie perdue. Ils ont besoin de vie intime plus que de bruit. Vous auriez pu les conquérir à jamais, et le rôle que vous aviez à jouer eut été vraiment digne d'une femme de coeur.

(A SUIVRE.)